

Discours du Président central et rapport sur la marche de la Société

Autor(en): **Lièvre, Lucien**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **26 (1921)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours du Président central

et

RAPPORT

sur la marche de la Société

Mesdames,
Messieurs,

Le 4 octobre 1911, il y a donc dix ans de cela, les membres des six sections de la société d'Emulation se réunissaient à Berne pour fêter la naissance d'une septième sœur; aujourd'hui ce sont les représentants de dix sections qui répondent à l'appel de leur camarade des bords de l'Aar et qui ont le plaisir de constater que la frêle enfant d'alors est devenue la forte et belle jouvencelle qui leur fait, avec grâce, un si charmant et cordial accueil.

L'Emulation, vieille tantôt de soixante-quinze ans, a trouvé le secret de l'éternelle jeunesse; sur la souche vétuste poussent sans cesse de frais rameaux, pleins d'une sève vigoureuse, qui apportent à tout l'organisme un renouveau d'ardeur et d'enthousiasme.

Aussi bien l'Emulation est-elle prospère; prospère par le développement de ses sections, prospère par le nombre de ses adhérents, prospère par l'activité qu'elle suscite et encourage. Et pourtant la mort a fauché impitoyablement dans ses rangs, lui ravissant, chaque année, une phalange de membres dévoués. Depuis notre dernière assemblée dix-sept collègues estimés ou amis dévoués ont été enlevés à notre affection:

Section de Porrentruy: MM. Donzelot Victor, industriel, Porrentruy. Fattet Jules, industriel, St-Ursanne.

Section de Delémont: Gobat Henri, inspecteur des écoles, Delémont. Membrez J.-J., curé retraité, Delémont. Wyss J., curé, Corban.

Section des Franches-Montagnes: Viatte Charles, notaire, Saignelégier.

Section de la Prévôté: Giger Jämes, droguiste, Reconvilier.

Section de l'Erguel: Amez-Droz Paul, représentant, St-Imier. Nicolet Laurent, président de bourgeoisie, St-Imier. Geneux François, directeur de la Goule, St-Imier.

Section de Neuveville: Beerstecher Edouard, imprimeur, Neuveville. Gross Victor, médecin, Neuveville.

Section de Berne: Cuttat J.-Napoléon, traducteur, Berne.

Section de Bâle: Barrat Jules, commis, Bâle. Varin Albert, fonctionnaire postal, Bâle.

Section de Tramelan: Voumard Albert, négociant, Tramelan.

Membre externe: Fromageat Louis, commerçant, Zurich.

J'adresse à tous ces chers disparus une pensée émue et vous prie, Messieurs, de vous lever pour honorer leur mémoire.

Mais les rangs éclaircis se resserrent bientôt, de nombreuses recrues viennent se presser sous notre drapeau et la vie de la société devient de plus en plus intense. En ces dix dernières années le nombre des sociétaires a passé de trois cents à sept cents: ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes et tout commentaire ne ferait qu'en affaiblir la signification.

L'activité des sections présente un tableau réjouissant; on en aura une idée en parcourant les rapports de leurs comités insérés dans les Actes de 1921.

Et c'est partout une floraison abondante de productions littéraires, artistiques, scientifiques, qui font le plus grand honneur à l'esprit jurassien, épris d'idéal, fidèle au culte du beau et du bien.

Depuis notre dernière assemblée générale de Moutier, une série de questions ont été examinées par votre Comité central. Il s'agit entre autres des publications qui figurent à notre programme d'activité et dont nous avons déjà entretenu à maintes reprises l'Assemblée. Mais à cause de la situation économique générale et de la crise aigüe que traversent nos régions industrielles, il n'a pas encore été possible de réaliser nos vastes projets, de sorte que ni *l'Album des monuments historiques jurassiens*, ni *l'Armorial du Jura* n'ont encore reçu un commencement d'exécution. Il en est de même de la deuxième partie du *Journal de Guélat*, bien que nous ayons le ferme espoir de réussir, cette année encore, à donner au public la fin des mémoires de l'avocat bruntrutain.

Nous avons d'autre part reçu communication d'un très intéressant manuscrit de M. l'avocat Célestin Hornstein *sur le Folklore et les traditions d'Ajoie* et nous envisageons l'éventualité d'une publication spéciale de ce travail consciencieux et fort complet.

Quant aux Actes de 1920 leur publication a été beaucoup plus laborieuse que par le passé, et c'est la cause pour laquelle ils ne vous sont pas encore parvenus. L'un des manuscrits publiés ne nous ayant été présenté

que d'une manière fragmentaire, il en est résulté toute une série de retards et d'ennuis bien regrettables. Aussi a-t-il été décidé, en Comité, de n'accepter dorénavant, pour les Actes, que des travaux dont les manuscrits complets seraient remis dans les délais prévus.

Durant cet exercice a surgi une affaire qui a réclamé également l'intervention du Comité central. M. Michaud de Chaux-de-Fonds, le propriétaire de la belle collection d'estampes, qui a fourni la matière de son intéressante publication dans les Actes sur *l'Iconographie du Jura*, nous a fait part de son intention de vendre cette collection au détail. Conscients d'agir dans l'intérêt du Jura et de l'Emulation, nous avons étudié les moyens de conserver intacte cette collection et d'en assurer la propriété soit à notre Société, soit à une institution publique du Jura.

De nombreuses démarches furent faites auprès des autorités cantonales, municipales, scolaires qui n'aboutirent pas à une solution satisfaisante, tant à cause du prix élevé demandé par M. Michaud, qu'à cause de la situation difficile des finances. Bref, la collection allait être dispersée lorsqu'un membre du Comité central en fit l'acquisition pour son propre compte, conservant ainsi dans le Jura les intéressantes séries d'estampes recueillies par M. Michaud.

Le Comité central a dû s'occuper activement aussi de la conservation de plusieurs monuments historiques. Son intervention, soutenue par les autorités civiles et ecclésiastiques, n'aura pas été inutile dans ces questions où il s'agissait de la sauvegarde des antiques témoins de la piété de nos pères.

La constitution définitive des nouvelles sections de Bienne et de Tramelan a fait également l'objet de notre sollicitude. Après de pressantes interventions nous avons enfin trouvé des présidents actifs et dévoués qui se chargeront de l'organisation des Comités locaux et insuffleront aux jeunes sections une puissante haleine qui les portera rapidement vers la prospérité, vers le succès.

Voilà succinctement la situation de notre association et un bref exposé de notre activité: vous pouvez, Mesdames et Messieurs, constater la réjouissante évolution qui s'est produite dans notre pays où l'on témoigne d'un si vif intérêt pour les choses qui sont du domaine du cœur et de l'esprit.

Les années passent et l'Emulation ne paraît pas ressentir les atteintes de l'âge. Elle reste ce qu'elle a toujours été, la maison de tous les Jura-siens amis de l'instruction et du progrès, attachés aux traditions du sol natal et qui placent l'amour de la petite Patrie au-dessus de tout. Foyer d'activité noble et désintéressée, élément d'union et de paix, l'Emulation remplit sa tâche simplement, sa tâche infiniment belle d'unir en un seul faisceau tous ceux qui veulent collaborer au bonheur de leur cher Jura.

Messieurs les représentants du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis de la section de Berne,

La grande cité de l'Aar, dont nous goûtons depuis quelques heures la large et franche hospitalité, nous est apparue ce matin, dans son décor automnal comme une reine gracieuse et superbe, qui, de son siège élevé embrasse, d'un regard charmé, les vastes territoires formant son domaine et qui s'étendent des Alpes altières jusqu'aux derniers contreforts du Jura.

Nous, les enfants du Jura, de ce pays que de son belvédère la reine n'aperçoit qu'à travers les brumes violettes du Seeland, nous lui apportons notre salut cordial, car nous sommes aussi des siens, et, bien que passionnés d'indépendance et de liberté et d'ailleurs fort émancipés, nous revoyons son noble visage avec les sentiments qu'inspirent un passé lourd d'histoire et une haute destinée.

„Dis ist die schön und wohlgebawte Statt“

redisons-nous avec l'artiste graveur Wilhelm Stettler, en contemplant les lignes harmonieuses de la ville fédérale; et nous nous reportons en pensée à la grande figure de son fondateur, le duc Berthold de Zæhringen, ce génial prince féodal, qui eut la lumineuse idée d'édifier un foyer de liberté civique et de culture urbaine au point de contact des deux grands rameaux ethniques aléman et romand.

La remarquable fortune des Zæhringen, qui, de petits seigneurs ruraux, devinrent des princes dont les possessions égalaient celles des plus puissants monarques de l'époque, semble être échue en partage aux villes qu'ils ont créées et en particulier à Berne, cité magnifique et prospère, chef-lieu du premier canton suisse, capitale de la Confédération helvétique.

C'est en pensant à cette glorieuse destinée des villes fondées par les Zæhringen, que nous évoquions naguère, assis à l'ombre des ruines du vieux château, berceau de cette dynastie, les grands noms des Conrads et des Bertholds, qui réussirent à constituer au cœur de l'Europe un Etat s'étendant de la Méditerranée aux Balkans et du Neckar à l'Adige, qui comprenait donc les peuples des trois idiomes dominants du centre européen.

Et nous nous prenions à imaginer le rôle qu'un Etat ainsi constitué aurait pu jouer, s'il avait réussi à s'organiser solidement et à survivre à l'extinction de la famille qui en avait jeté les fondements. Ç'aurait été une plus grande Suisse, boulevard des peuples les plus civilisés du monde, centre de culture, refuge des libertés et rempart naturel de la paix.

Ce Berthold V, dont une statue étrangement suggestive orne la cathédrale de Fribourg en Brisgau, est bien le type le plus représentatif d'une race douée d'une intelligence remarquable, d'une volonté inflexible et d'un

sens politique affiné. Rude, violent, cruel même, mais aussi avisé, tenace et pratique, Berthold V, fait plier devant les nécessités d'une politique bien déterminée, ses penchants, ses convenances personnelles, ses propres ambitions; s'il gouverna sans douceur ses sujets, il s'astreignit lui-même à la tâche la plus ardue, il subordonna tout à la grande idée de l'organisation de ses Etats.

Berne a su, au cours des siècles, suivre les traces de son grand fondateur. Sa fermeté, son énergie, sa sévérité même ont été mises au service d'une politique réellement nationale et puissamment synthétique, et c'est en cela qu'a consisté la supériorité de Berne sur d'autres villes peut-être plus privilégiées au point de vue de leur situation.

Mais nous sommes arrivés à une époque où les extensions territoriales ne sont plus à envisager; l'influence d'une cité ne peut s'accroître que par le prestige moral, spirituel, scientifique.

C'est par leur culte du progrès manifesté dans leurs institutions publiques, leurs œuvres d'utilité, les travaux de leur élite intellectuelle, le rayonnement de leurs grandes écoles qu'au vingtième siècle les cités s'élèvent dans le rang de leur congénères. Berne est, dans cet ordre d'idée, l'une des villes les mieux dotées du continent, et nous n'aurions, concernant le développement de cette cité, qu'un vœu à formuler. — tant en notre qualité de Jurassien qu'en celle de Bernois, — ce serait que son Université introduise dans une plus large mesure l'enseignement en langue française, voire en langue italienne.

Certes, l'Université de Berne peut briguer sans conteste l'honneur du premier rang parmi ses sœurs helvétiques. Université de la ville fédérale, elle peut devenir *Université nationale* de la Suisse, si elle sait faire aux trois langues du pays une place équitable dans son enseignement. Mieux située que Fribourg, qui a cependant introduit l'enseignement bilingue, *l'Alma mater bernensis* peut envisager la possibilité d'être le centre des Hautes études dans les trois idiomes nationaux qui sont aussi les idiomes des trois rameaux ethniques principaux du centre de l'Europe.

Consultez une carte, Messieurs, et vous reconnaîtrez que Berne est admirablement située pour attirer à elle les éléments studieux non seulement de l'intérieur du pays, mais encore de France, d'Allemagne et d'Italie qui veulent s'initier aux cultures des peuples voisins sur un terrain neutre et libre, où le souci de la science pure et de la plus scrupuleuse impartialité serait la caractéristique d'un enseignement universitaire dans la plus haute acception du terme.

Berne, dotée d'une institution telle que nous la concevons deviendrait un foyer de lumière qui rayonnerait au loin, et le boulevard où ne tarderaient pas à se coudoyer de nombreux étudiants de toutes les parties du Monde.

Berne serait un foyer de ralliement où viendrait s'ébaucher la collaboration consciente et rationnelle des générations qui montent et dont la

principale mission consistera à reconstituer l'unité du monde savant violemment rompue par les événements tragiques qui ont durant cinq ans ensanglanté l'Univers.

Et s'il a été trouvé ridicule de proposer, en pleine guerre mondiale, aux savants des nations belligérantes de se retrouver sur le sol helvétique pour renouer les relations scientifiques brisées par la tourmente, il serait en revanche, la paix faite, trouvé parfaitement logique d'offrir aux jeunes élites des Nations naguère ennemies, l'occasion de s'aborder, de sympathiser et de communier dans un même culte d'idéal et de foi dans l'avenir de la science et la perfectibilité de l'humanité.

L'intérêt que cette question de l'extension de l'enseignement en français à l'Université de Berne revêt aux yeux des Jurassiens est trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la portée qu'aurait la transformation que nous préconisons quant à la bonne entente des deux parties du canton. En tout cas, les Jurassiens reconnaîtraient dans cette satisfaction donnée à leurs revendications la bonne volonté de Berne de traiter sur un pied d'égalité tous ses ressortissants.

Il ne m'appartient pas de rechercher ici les moyens de réaliser ce programme d'extension de notre Université, ni de répondre aux objections que je devine et qui ne manqueront pas d'être présentées. La question est trop haute et trop complexe pour qu'elle puisse être examinée séance tenante. Je me contente de la soulever et de la proposer aux réflexions et au jugement bienveillant de l'opinion.

Ce n'est d'ailleurs pas empiéter sur les discussions que de prétendre qu'un canton qui va consacrer — à bon escient — une nouvelle tranche de 100 millions à la création d'un réseau d'usines électriques, celles du Oberhasli, formidable réservoir de force et de lumière, saura sacrifier quelques millions à l'édification d'un foyer de force et de lumière non moins puissant, celui d'une Université nationale, dont le rayonnement portera au loin le renom et la gloire de la Cité de l'Aar.

Le Président central:

Lucien LIÈVRE.